

## CPAS- INFOS (2)

Le vieillissement de notre population est, aujourd'hui, bien réel puisqu'on parle de quatrième âge assez couramment.

Vive la vie, qu'elle soit longue mais non pénible !

Pour que ses nombreux aînés continuent à vivre dans de bonnes conditions, notre commune leur donne la possibilité de venir vivre au home « La Bonne Espérance » en payant une pension d'un montant le plus accessible possible pour tous. Elle se charge alors de combler le déficit annuel dû, en partie, à ce tarif qu'on peut qualifier de social.

Toutes les personnes âgées ne désirent cependant pas prendre pension au home. Beaucoup d'entre elles veulent rester dans leur maison, au milieu de leurs habitudes, aussi longtemps que possible.

Pour aider ces aînés attachés à leurs murs, à leurs meubles et à leurs souvenirs, la commune, via son CPAS, prend des accords avec des organismes qui s'occupent d'aider les personnes qui ont des difficultés à vivre décemment dans leur maison.

Le prix horaire de ces aides diverses est aussi calculé pour être accessible à tous les revenus. Pour cela, la commune et d'autres pouvoirs publics payent une partie du coût horaire, le reste étant à charge de la personne aidée.

Si vous avez des difficultés à vivre seul(e), sans aide, n'hésitez pas à vous adresser à notre service social. Vous y serez bien reçu(e) par nos deux assistantes sociales qui vous renseigneront et vous aideront dans les démarches à effectuer.

Voici un éventail des services dont vous pouvez profiter pour rester chez vous, le plus longtemps possible, dans de bonnes conditions :

- **livraison de repas chauds à votre domicile**
- **aides pour faire votre ménage**
- **aides pour aller faire vos courses**
- **infirmières à domicile pour vos soins**
- **aides pour des travaux d'intérieur et même d'extérieur ( peindre, tapisser, jardiner ...)**
- **secours au domicile par téléphone : SAMARITEL asbl**

N'hésitez donc pas à venir ou à téléphoner au CPAS ( **061-210-320** ou **061-210-321**) aux heures de permanence que je vous rappelle :

- **lundi et mardi, de 9h30 à 11h30**
- **mercredi, sur rdv le matin**
- **jeudi, de 15h à 18h**

Au plaisir de vous rendre service, Madame, Monsieur, toute l'équipe vous assure de son entier dévouement et vous adresse son meilleur bonjour.

Le Président, Thierry MASSON.

